

13.09.2011 - 13:45 Uhr

ASIN lance l'initiative sur la neutralité: Le principe de la neutralité doit être inscrit dans la Constitution fédérale

Berne (ots) -

Après sa première initiative populaire intitulée «Accords internationaux: la parole au peuple!», l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) lance maintenant sa deuxième initiative populaire. L'ASIN fondée en 1986 puise ses racines dans le Comité de votation contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU. 25 ans plus tard, l'ASIN constate avec désenchantement que la neutralité est de plus en plus sapée. L'initiative populaire «Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité)» va maintenant enfin créer la transparence requise en matière de politique de neutralité.

Le principe de la neutralité perpétuelle et armée ne figure pas dans la Constitution fédérale. Cela est paradoxal, car l'immense majorité des citoyennes et citoyens suisses soutiennent la neutralité, mais la Berne fédérale politique ne cesse d'en trahir l'essence en pratiquant ce qu'elle appelle la neutralité active. C'est pourquoi l'association interpartis ASIN pense qu'il est extrêmement urgent que la neutralité perpétuelle et armée de la Suisse soit inscrite dans la Constitution. À cet effet, il convient d'y ajouter l'article 54a (nouveau) de l'initiative populaire «Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires»: «La Suisse est neutre. Elle applique le principe de la neutralité armée perpétuelle.» Un deuxième article constitutionnel précise les engagements de l'armée suisse à l'étranger qui sont compatibles avec une neutralité crédible: l'art. 58 al. 2bis (nouveau) 2bis «L'armée effectue des missions à l'étranger exclusivement dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe.» La formation de l'armée de l'air à l'étranger n'est toutefois pas empêchée. Le président de l'ASIN et membre du Comité d'initiative Dr. Pirmin Schwander, Conseiller national, a constaté que le zèle en matière de politique extérieure et le ralliement militaire nuisent à la crédibilité et à la sécurité de notre pays. Les citoyens suisses veulent la neutralité. C'est pourquoi l'initiative sur la neutralité plaide en toute transparence pour une Suisse indépendante, sûre, ouverte au monde et humanitaire. Dans la crise économique et financière actuelle, il importe notamment que la Suisse consolide ses atouts et piliers. Le Conseiller national Luzi Stamm, également membre du Comité d'initiative, a démontré qu'une adhésion à l'UE n'est pas compatible avec une neutralité crédible. L'exemple de l'Autriche le montre clairement. Il a qualifié la neutralité active de très problématique et a signalé que seule une Suisse qui pratique une neutralité crédible peut fournir une aide humanitaire et proposer ses bons offices avec des moyens diplomatiques. Anne Fournier, membre du Comité de l'ASIN et du Comité d'initiative, a constaté quant à elle que la neutralité est un des piliers les plus importants d'une Suisse sûre et performante. De plus, il faut selon elle mettre le holà à l'internationalisation de l'armée suisse. Notre armée doit être en mesure de garantir la neutralité par ses propres moyens. Werner Gartenmann, directeur de l'ASIN, a relevé que l'initiative populaire «Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires» complète judicieusement la Constitution fédérale. Avec deux articles constitutionnels seulement, elle résume le principe de la neutralité perpétuelle et armée. Cette initiative reflète la volonté des citoyens et met en place des règles claires pour la politique de neutralité future. Cette initiative renforce le gouvernement de notre pays face à l'étranger, à l'UE et à l'ONU.

Contact:

CN Dr. Pirmin Schwander, Président
Mobile: +41/79/400'29'93
E-Mail: praesident@auns.ch

Werner Gartenmann, Directeur
Mobile: +41/79/222'79'73
E-Mail: gartenmann@auns.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007283/100703799> abgerufen werden.